

3/03/1715

Etablissement de la liste des charges des maires.

Jurade du troisième du mois de mars mil sept cens quinze tenue dans l'hôtel de ville de Prayssas en agenais convoquée par messieurs les consuls en charge de la présente année, à laquelle ont assisté les sieurs Simon Chabrières, François Metau, Pierre Rou, Jean Péjac, fils de Pierre, Bernard Péjac, Clément Long et Antoine Dumas, Jean Cornier, François Boudellie, Jacques Delpech, Joseph Labaste, Mathieu Péjac, Jean Grimard, Pierre Cornier et Jean Coutarel, tous jurats.

Par lesdits sieurs consuls a esté dict et représenté qu'ils ont reçu une lettre de la part de monsieur Dauzac, subdélégué de monseigneur l'intendant en date du sixième février dernier qu'ils reçoivent jeudi dernier vingt huitième du mois de février par laquelle ledit sieur Dauzac dit de luy envoyer les listes de toutes les charges de maire, lieutenant de mairie et autres charges municipales quy sont dans la présente communauté ainsi les dits sieurs consuls demandent à la présente assemblée de délibérer et la conduite qu'ils doivent tenir et pour cet effet, de les releverde tout ce qui pourrait en suivre.

La présente assemblée des jurats sus nommés ont délibéré que le sieur Dumas, premier consul, s'en aille le plus tôt en la ville d'Agen pour voir monsieur Dauzac pour voir la conduite que la présente communauté doit tenir dans cette affaire ;

En outre, promettent de relever lesdits consuls indempes de tous les évènements qui pourraient leur arriver au sujet de ladite lettre dudit sieur Dauzac et ont signé ceux qui savent signer, non les autres ne sachant faire